

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSGSI !

L'ENSGSI est habilitée à percevoir le solde (ex hors quota) de votre taxe d'apprentissage.



Elle délivre **130 ingénieurs** et titulaires de **Master 2** par an, dont **30% de boursiers**.

Toutes ses formations sont accessibles par la **voie de l'apprentissage**.

QUAND SOUTENIR L'ENSGSI ?

5 OU 15 MAI*

Déclaration et paiement du solde de la taxe d'apprentissage auprès de l'URSSAF et de la MSA

**5 mai pour les entreprises de > 50 salariés et 15 mai pour les autres*

26 MAI AU 24 OCTOBRE

Déclaration de votre affection à l'ENSGSI via la plateforme de la Caisse des Dépôts, SOLTÉA, via une connexion à Net-Entreprise

11 JUILLET AU 7 NOVEMBRE

Reversement aux établissements bénéficiaires

COMMENT ?

SOLTEA GUIDE UTILISATEUR EMPLOYEUR



Pour se connecter à la plateforme SOLTÉA il vous faut demander préalablement une habilitation sur net-entreprises.fr

ÉTAPE 1 : CONNEXION SUR LA PLATEFORME SOLTÉA

ÉTAPE 2 : IDENTIFIEZ L'ENSGSI COMME BÉNÉFICIAIRE

NOTRE CODE UAI : 0542307P

ÉTAPE 3 : INFORMEZ L'ÉQUIPE PARTENARIAT

Afin d'assurer la traçabilité de votre versement, merci de nous en informer via ce formulaire : <https://vu.fr/VODub>

POURQUOI SOUTENIR L'ENSGSI ?

En choisissant l'ENSGSI vous accompagnez une Ecole d'Ingénieurs engagée et responsable et coopérez à la formation de vos futurs collaborateurs, des ingénieurs en Génie des Systèmes et de l'Innovation, aptes à relever les défis d'un monde en transformation dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux.

3 AXES POUR L'UTILISATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2025

UNE ECOLE QUI RÉPOND AUX BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES :

- Actions en faveur de l'**apprentissage et du contrat de professionnalisation** dans toutes les formations de l'ENSGSI,
- Evolution des enseignements et des pratiques pédagogiques induites par l'Intelligence Artificielle,
- **Offre partenariale renforcée pour faciliter vos recrutements** : Organisation de deux forums entreprises annuels gratuits pour nos partenaires - alternance en mai et missions industrielles de fin d'études en novembre.

UNE ECOLE ENGAGÉE DANS LA RSE :

- **Offre de formation « Développement Durable » diversifiée**. (Formation aux fondamentaux des enjeux du développement durable pour tous les élèves ingénieur-es, déploiement des ateliers 2 Tonnes, jeudis DD&RS...),
- **Un Campus vertueux** qui s'agrandit et donne l'exemple avec le lancement de la construction, en juillet 2025, d'un bâtiment éco-responsable destiné à la création de concepts et de démonstration de projets, ouvert aux étudiant-es tutorés, enseignant-es, partenaires et citoyen-nes.

UNE ECOLE DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION :

- **Pilotage de la Délégation Régionale Lorraine de l'association « Elles bougent »** avec annuellement 3000 personnes mobilisées et bénéficiaires des actions en faveur de la lutte contre les stéréotypes de genre dans les métiers et l'attractivité des formations et carrières scientifiques et technologiques auprès des filles,
- **Développement des actions de sensibilisation** contre les discriminations, les inégalités, les Violences Sexistes et Sexuelles et le harcèlement moral par la Cellule Égalité-Diversité-Inclusion de l'ENSGSI composée d'élèves, d'enseignants et de personnels administratifs et techniques.

CONTACT :

Isabelle Le May

Chargée du Développement de l'Action Partenariale

Référente Égalité-Diversité-Inclusion

Déléguée régionale «Elles Bougent» lorraine

03 72 74 35 00 ou 06 33 38 80 53

ensgsi-partenariat@univ-lorraine.fr